

Rapport sur la loi sur la lutte contre le travail forcé

Siemens Énergie Canada limitée 2025

1. Introduction

Ce rapport conjoint couvre les entités juridiques canadiennes Siemens Énergie Canada limitée et Siemens Énergie Transformateurs Canada inc., appelées collectivement « Siemens Énergie Canada ». Le siège social de Siemens Énergie Canada est situé à Oakville, en Ontario, au Canada.

L'objectif de ce rapport vise la conformité à la Loi sur la lutte contre le travail forcé et le travail des enfants dans les chaînes d'approvisionnement (la Loi). Il décrit les mesures prises par Siemens Énergie Canada pour prévenir et réduire le risque de recours au travail forcé ou au travail des enfants à toutes les étapes de la production de biens au Canada ou à l'étranger par Siemens Énergie Canada, ou de biens importés au Canada par Siemens Énergie Canada.

Le présent rapport vise la période de rapport allant du 1^{er} octobre 2024 au 30 septembre 2025 (la période de rapport).

Siemens Énergie Canada appartient à Siemens Energy AG, une société allemande dont les actions se négocient à la Bourse de Francfort.

À l'échelle mondiale, Siemens Energy AG est l'un des plus grands fournisseurs de technologie avancée dans le secteur de l'énergie et de l'électricité, et s'engage à soutenir l'ensemble du marché mondial de l'énergie. Siemens Energy AG offre une gamme complète de produits, de solutions et de services, couvrant la quasi-totalité de la chaîne de valeur énergétique, de la production, du transport et du stockage d'énergie électrique et de chaleur à émissions faibles ou nulles jusqu'à la réduction des émissions de gaz à effet de serre et à l'optimisation de la consommation d'énergie dans les processus industriels, complétés par un large éventail de

« Siemens Énergie Canada a à cœur de maintenir des activités commerciales et une chaîne d'approvisionnement exemptes de travail forcé et de travail des enfants.

Nous respectons avec diligence les normes canadiennes et internationales dans le cadre de notre offre de produits, de services et de solutions destinée à nos clients.

Notre culture d'entreprise encourage un dialogue ouvert pour lutter contre le travail forcé et le travail des enfants et, à cet égard, nous nous imposons des normes de classe mondiale. »

Arne Wohlschlegel, directeur général, Siemens Énergie Canada

formations et de services. L'organisation mondiale est désignée par le terme « Siemens Energy » dans le présent rapport.

Au 30 septembre 2025, Siemens Energy employait environ 103 000 personnes dans plus de 90 pays. Siemens Énergie Canada comptait environ 1 253 employés au cours de la période de rapport.

2. Droits de la personne chez Siemens Énergie

Faisant partie d’une société mondiale, Siemens Énergie Canada a comme responsabilité fondamentale de respecter les droits de la personne dans ses propres activités et dans ses relations d’affaires.

De plus, en tant que société exerçant des activités à l’échelle mondiale, Siemens Énergie Canada est consciente des répercussions de ses activités dans le monde entier, particulièrement dans le cadre de ses projets énergétiques à grande échelle. Faisant partie de Siemens Energy, Siemens Énergie Canada s’engage à adopter une conduite commerciale responsable et à assurer le respect des droits de la personne dans ses sphères d’influence. Il est donc impératif de déterminer et de gérer l’incidence de Siemens Énergie Canada sur les droits de la personne et d’atténuer les risques dans l’ensemble de la chaîne de valeur. En plus de se conformer aux lois et réglementations applicables, Siemens Énergie respecte les normes et traités internationaux.

Siemens Énergie Canada a cerné les domaines de risques suivants dans ses activités et sa chaîne d’approvisionnement au chapitre du travail forcé et du travail des enfants :

- Entités qui mènent des activités d’extraction de matières premières et approvisionnent les usines ou les projets de Siemens Énergie.
- Approvisionnement en uniformes et en équipement de protection individuel.
- Approvisionnement en composants électriques ou mécaniques, en main-d’œuvre et en services d’ingénierie auprès de fabricants situés dans certaines régions géographiques, notamment l’Asie, le Pacifique, l’Afrique, l’Amérique latine et le Moyen-Orient.

Vous trouverez ci-dessous une description du processus mondial et canadien d’évaluation et de gestion des risques liés au travail forcé et au travail des enfants de Siemens Énergie.

Les sections suivantes du présent rapport traitent des exigences au titre de la loi :

Éléments et exigences du rapport	Section du rapport
Mesures prises pour réduire le risque de travail forcé et de travail des enfants dans les activités commerciales	Ensemble du rapport
Structure, activités, chaîne d’approvisionnement	Section 1 : Introduction; Section 3 : Activités
Politiques et processus de diligence raisonnable	Section 4 : Politiques, pratiques et diligence raisonnable au sein de Siemens Énergie
Aspects de l’entreprise présentant un risque de travail forcé et de travail des enfants et mesures prises pour gérer ce risque	Section 2 : Droits de la personne chez Siemens Énergie; Section 4 : Politiques, pratiques et diligence raisonnable au sein de Siemens Énergie
Mesures prises pour remédier au travail forcé et au travail des enfants	Section 4(g), (h)
Mesures prises pour remédier à la perte de revenus découlant de l’élimination du travail forcé et du travail des enfants	Section 4(k)
Formation à l’intention des employés	Section 4(b), (g)
Comment Siemens Énergie (SE) évalue l’efficacité des mesures de prévention du travail forcé et du travail des enfants	Section 5 : Comment nous évaluons l’efficacité de ces mesures pour Siemens Énergie Canada

Responsabilité en matière de droits de la personne chez Siemens Énergie

La stratégie de Siemens Énergie Canada en matière de droits de la personne est gérée par le groupe Affaires juridiques et conformité, qui supervise et surveille un processus d'analyse des risques et une approche fondée sur les risques. Cela comprend tout signalement de violations des droits de la personne et de risques environnementaux liés aux activités commerciales de Siemens Énergie Canada et de ses fournisseurs. Le service Achats de Siemens Énergie (« Achats ») et son groupe de gestion des fournisseurs, en coordination avec Affaires juridiques et conformité, mettent en œuvre la stratégie au sein de la chaîne d'approvisionnement.

L'agent de la conformité du groupe Siemens Énergie, qui est également l'agent des droits de la personne, surveille la conformité aux droits de la personne et en rend compte au conseil de direction lors des réunions trimestrielles mondiales du conseil de révision de la conformité, et au besoin. Au Canada, l'agent national de la conformité est tenu de surveiller la conformité de l'équipe de direction, dont il fait partie, aux droits de la personne, et d'en rendre compte au conseil de direction canadien.

3. Exploitation

Siemens Energy est l'une des principales entreprises de technologie énergétique au monde. Elle travaille avec ses clients et partenaires sur les systèmes énergétiques de l'avenir, appuyant ainsi la transition vers un monde plus durable. Avec sa gamme de produits, de solutions et de services, Siemens Energy couvre la quasi-totalité de la chaîne de valeur énergétique, de la production d'énergie et de chaleur, jusqu'au transport et au stockage. La gamme comprend des technologies d'énergie traditionnelle et renouvelable, notamment des turbines à gaz et à vapeur, des centrales électriques hybrides fonctionnant à l'hydrogène, des génératrices et des transformateurs. Son entreprise spécialisée en énergie éolienne, Siemens Gamesa, fait de Siemens Energy un chef de file mondial du marché des énergies renouvelables. On estime qu'un sixième de l'électricité produite dans le monde s'appuie sur les technologies de Siemens Energy. Siemens Energy emploie environ 103 000 personnes à l'échelle mondiale, dans plus de 90 pays, et a réalisé un chiffre d'affaires de 39,077 milliards d'euros au cours de l'exercice 2025. Pour en savoir plus, veuillez visiter le site www.siemens-energy.com

Siemens Énergie Canada a des bureaux dans 16 emplacements, dont deux usines de fabrication au Québec.

- **Transformateurs, Trois-Rivières, Québec**
Siemens Énergie Transformateurs Canada inc. est le chef de file des transformateurs à noyau amorphe au Canada.

- **Turbines à gaz aérodérivées (AGT), Montréal, Québec**
Les turbines à gaz aérodérivées (AGT) sont conçues, assemblées, testées et entretenues par Siemens Énergie Canada au Québec, le centre d'excellence mondial de Siemens Énergie Canada. Quelque 99 % des AGT sont exportées pour être mises en service dans le monde entier. Les AGT servent également de solution de rechange fiable et flexible à la production d'énergie traditionnelle et renouvelable dans les grandes villes et les collectivités isolées et peuvent être rapidement déployées pour fournir une alimentation de secours en cas de catastrophe.
- Les activités de conception, de fabrication et de recherche et développement sont toutes effectuées dans les usines de Trois-Rivières et de Montréal.

Chaîne d'approvisionnement de Siemens Énergie Canada

Les matières premières utilisées dans les installations de fabrication de Siemens Énergie Canada proviennent de fournisseurs canadiens et internationaux. La chaîne d'approvisionnement de Siemens Énergie Canada respecte toutes les normes et exigences juridiques canadiennes.

Les produits vendus par Siemens Énergie Canada proviennent du monde entier, et les usines de Siemens Énergie représentent le plus important fournisseur de produits au chapitre de la valeur.

Les services offerts par Siemens Énergie Canada comprennent la fourniture de main-d'œuvre provenant principalement du Canada.

Siemens Énergie Canada fait également appel à des ingénieurs spécialistes employés auprès de sociétés de Siemens Énergie situées en Europe et en Amérique du Nord ainsi que d'autres fournisseurs.

Selon la nature de l'approvisionnement de produits et de services, Siemens Énergie Canada entretient différentes relations contractuelles avec ses fournisseurs. Il peut s'agir de transactions ponctuelles ou d'ententes pluriannuelles. Les relations contractuelles varient selon les circonstances et comprennent notamment les bons de commande, les ententes-cadres d'approvisionnement, les accords-cadres (locaux et mondiaux) et les contrats de sous-traitance.

Parmi les autres relations d'affaires de Siemens Énergie Canada, on compte les contrats de clients liés à des produits, des solutions et des services, ainsi que des ententes conjointes avec des tiers, à l'occasion.

4. Politiques, pratiques et diligence raisonnable au sein de Siemens Énergie Canada

Siemens Énergie Canada a adopté divers processus et procédures pour assurer la conformité aux exigences en matière de droits de la personne, y compris l'interdiction du travail forcé et du travail des enfants. La plupart de ces processus et procédures font partie des pratiques de gouvernance de Siemens Energy et de ses sociétés, qui sont de loin les plus importants fournisseurs de Siemens Énergie Canada.

Le graphique suivant met en évidence les principales politiques et procédures suivies par Siemens Énergie Canada pour évaluer et gérer les risques de travail des enfants et de travail forcé. Celles-ci sont décrites plus en détail dans la présente section du rapport.



a. Sensibilisation aux risques (approvisionnement)

Siemens Énergie met en œuvre un système structuré d'analyse des risques liés à la durabilité, conçu pour assurer la transparence et déterminer de manière systématique les répercussions négatives potentielles au sein de notre chaîne d'approvisionnement. Ce processus tient compte des tensions géopolitiques, des conflits internationaux et des crises mondiales telles que les pandémies. La responsabilité de ce processus incombe au chef de l'approvisionnement. Il repose sur les deux piliers essentiels suivants :

- L'évaluation des risques propres aux produits, qui permet d'analyser la nature des biens, des services et des matières premières ainsi que les risques sectoriels qui y sont associés;
- L'évaluation des risques à l'échelle nationale, qui utilise des indicateurs de durabilité provenant d'organisations internationales et d'autres sources reconnues pour évaluer les risques liés à des domaines tels que la négociation collective, la sécurité au travail et les droits de la personne.

b. Code de déontologie

L'engagement de Siemens Énergie Canada à respecter les droits de la personne est inscrit dans son Code de déontologie. Nos dirigeants, gestionnaires et employés à l'échelle mondiale sont tenus de respecter ce Code. Celui-ci énonce les valeurs, les responsabilités en matière de conformité et le cadre comportemental pour tous les dirigeants, gestionnaires et employés à l'échelle mondiale. Afin de faire appliquer le Code de déontologie, une formation sur les exigences connexes est fournie aux employés, qui doivent aussi reconnaître leur engagement envers celles-ci dans le cadre de leurs conditions d'emploi.

Siemens Énergie s'engage à préserver les droits fondamentaux de ses employés. Il s'agit notamment d'adhérer à toutes les réglementations applicables en matière d'heures de travail dans le monde, d'assurer une rémunération adéquate, de respecter la liberté d'association et de négociation collective, et de maintenir une tolérance zéro à l'égard de la discrimination et du harcèlement.

c. Énoncé de politique : Respect des droits de la personne et protection de l'environnement

Siemens Énergie a publié un énoncé de politique mondial relatif au respect des droits de la personne et à la protection de l'environnement, accessible au public sur la page Compliance ([siemens-energy.com](https://www.siemens-energy.com)). Cet énoncé de politique décrit le système de gestion des risques de Siemens Énergie et couvre l'analyse des risques annuelle et ponctuelle, les mesures préventives, les mécanismes de conformité, les mesures correctives, la documentation et les signalements. L'énoncé de politique a été communiqué aux employés au moyen de communications écrites et d'une vidéo internes.

De plus, l'énoncé de politique est transmis aux fournisseurs à haut risque identifiés dans le cadre du processus de validation.

d. Code de déontologie contraignant pour nos partenaires commerciaux et de la chaîne d'approvisionnement

Siemens Énergie Canada examine avec diligence, sélectionne et surveille attentivement les fournisseurs et autres partenaires d'affaires de façon périodique tout au long de la relation d'affaires. Les fournisseurs et autres partenaires d'affaires de Siemens Énergie Canada sont tenus de s'engager à respecter le Code de conduite de Siemens Énergie dans le cadre du processus d'inscription des fournisseurs et des ententes contractuelles. Le Code de conduite s'appuie sur notre Code de déontologie et sur les obligations et les principes internationaux en matière de droits de la personne. Le Code de conduite met particulièrement l'accent sur le respect des droits de la personne fondamentaux des employés, y compris une rémunération équitable, la liberté d'association et les normes de santé et de sécurité, l'interdiction de la discrimination, du travail forcé et du travail des enfants, ainsi que sur les répercussions sur les collectivités et la protection des ressources naturelles. Le Code de conduite indique que les fournisseurs et les partenaires d'affaires de Siemens Énergie Canada ne peuvent ni recourir ni contribuer à l'esclavage, à la servitude, au travail forcé ou obligatoire, à l'oppression, à l'exploitation et à la traite de personnes, ni employer des travailleurs mineurs. Veuillez vous reporter à la section 3(g) pour obtenir de l'information sur les conséquences des violations et les mesures prises.

e. Diligence raisonnable dans le cadre des projets de clients

Siemens Énergie procède à une diligence raisonnable en matière de droits de la personne pour les projets de clients. Il s'agit d'un processus obligatoire au cours de la phase de vente des projets qui répondent à des critères de risque définis, et ce processus est conforme aux Principes directeurs des Nations Unies relatifs aux entreprises et aux droits de l'homme (les Principes directeurs de l'ONU).

Siemens Énergie s'appuie sur des bases de données ESG (environnementales, sociales et de gouvernance) axées sur les risques liés aux pays, aux clients et aux projets. Les conclusions du processus de diligence raisonnable, y compris les mesures d'atténuation recommandées, orientent la prise de décision de Siemens Énergie. Siemens Énergie s'efforce continuellement d'améliorer son processus de diligence raisonnable. Même si le projet ne répond pas aux critères de risque définis, le responsable de projet ou l'agent de la conformité peut le soumettre à une diligence raisonnable s'il a des préoccupations en matière de droits de la personne.

f. Évaluation des tiers / évaluation des fournisseurs / auto-évaluation de la durabilité

Dans le cadre du processus d'inscription des fournisseurs, ceux-ci doivent remplir un questionnaire d'auto-évaluation de la durabilité. Ce questionnaire aborde plusieurs critères de durabilité, notamment la conformité juridique, l'existence ou non de politiques visant à assurer la conformité aux exigences locales en matière de droits de la personne et de droit du travail, notamment en ce qui concerne l'âge minimum d'admission à l'emploi, les heures de travail et la rémunération, ainsi que l'approvisionnement responsable en minerais. En outre, des vérifications de qualité des fournisseurs, comprenant des questions relatives à la durabilité et couvrant les principaux aspects et exigences du Code de déontologie, sont également réalisées régulièrement. Le processus de qualification des fournisseurs est périodiquement revu et mis à jour, s'il y a lieu, pour tenir compte des nouvelles normes et réglementations. Les nouveaux fournisseurs potentiels sont soumis à un processus de qualification, tandis que les fournisseurs existants sont réévalués tous les trois ans. Siemens Énergie Canada s'engage à travailler en partenariat avec ses fournisseurs. Siemens Énergie collaborera avec le fournisseur afin de convenir d'un plan de mesures correctives lorsqu'un risque lié aux droits de la personne est détecté. Ce n'est que si les problèmes persistent ou si le fournisseur ne manifeste pas la volonté de prendre les mesures correctives que Siemens Énergie le retire de la liste des fournisseurs approuvés.

Le cadre de gouvernance de Siemens Energy et de Siemens Énergie Canada rend obligatoire la conformité à l'Outil de conformité des partenaires commerciaux à l'échelle de l'organisation. Ce cadre permet également de s'assurer que les informations et les mesures pertinentes sont consignées. Siemens Énergie améliore continuellement le processus de diligence raisonnable des partenaires d'affaires au moyen d'un examen systématique d'ensembles de données complexes, de tableaux de bord et d'analyses visant à améliorer la gestion des risques.

g. Vérifications externes de la durabilité

Siemens Énergie considère les vérifications externes de la durabilité comme le moyen le plus efficace d'évaluer les résultats des fournisseurs sur le plan de la durabilité.

Tout d'abord, un tiers analyse les niveaux de risque de chacun des fournisseurs mondiaux, en tenant compte de facteurs comme l'emplacement et les marchandises visées. Si une certaine cote de risque est dépassée, le fournisseur est assujéti à une évaluation approfondie qui peut mener à une vérification externe de la durabilité effectuée en personne, laquelle fournit de précieux renseignements sur les pratiques commerciales du fournisseur, y compris sa gestion des sous-traitants. Dans tous les cas, le responsable de projet ou l'agent de la conformité peut soumettre le fournisseur à une diligence raisonnable s'il a des préoccupations en matière de droits de la personne.

Les partenaires de vérification externe réalisent les vérifications externes de la durabilité en mettant l'accent sur la qualité et l'objectivité. Au besoin, Siemens Énergie assigne des vérifications récurrentes ou de suivi. Au cours de la période de rapport, Siemens Énergie a réalisé 92 vérifications externes de la durabilité. En outre, Siemens Énergie a accepté 979 vérifications externes de la durabilité et évaluations équivalentes visant des fournisseurs qui ont été réalisées par d'autres entreprises et qui sont conformes au système de gestion du fournisseur. Siemens Énergie accepte uniquement les évaluations qui satisfont à ses exigences et pour lesquelles la documentation complète liée à la vérification est fournie. Les vérifications sur place peuvent se présenter sous la forme d'inspections, d'entretiens avec les employés et d'examen des documents d'emploi afin de confirmer, notamment, l'âge des employés. Tout au long des processus d'évaluation des fournisseurs, Siemens Énergie s'engage à travailler en partenariat avec les fournisseurs et à les aider à s'améliorer. Toutefois, si les problèmes persistent ou si les fournisseurs ne manifestent pas la volonté de prendre les mesures correctives nécessaires, Siemens Énergie les retire de la liste des fournisseurs approuvés. Tous les fournisseurs bloqués à l'échelle locale sont signalés au service Achats de l'entreprise, qui détermine la nécessité d'un blocage mondial.

En plus des processus décrits ci-dessus, Siemens Énergie a mis en place un système central de messages d'avertissement. Cela permet de réagir rapidement et efficacement en cas de manquement aux exigences du code de déontologie. Les services Achats concernés de Siemens Énergie sont autorisés à convenir d'une série de mesures correctives avec le fournisseur.

Les employés, les fournisseurs et d'autres parties prenantes externes de Siemens Énergie peuvent consulter le site Web de l'entreprise pour suivre un cours de formation en ligne expliquant l'approche organisationnelle en matière de promotion de la durabilité dans la chaîne d'approvisionnement.

h. Canaux pour le signalement des inconduites et des violations liées au travail forcé

Siemens Énergie Canada met à la disposition de tous ses employés et des tiers externes divers canaux confidentiels pour signaler les violations potentielles. Ce système contribue à repérer et à éliminer les inconduites. Il protège également les dénonciateurs et l'entreprise des dommages qui pourraient en découler. Voici certains de ces canaux :

- Gestionnaires
- Agent de la conformité du groupe
- Service de la conformité et Affaires juridiques
- Service des Ressources humaines
- Canal pour la dénonciation Speak Up
- Médiateur
- Représentants des employés

Les renseignements sur les violations potentielles peuvent être fournis de façon confidentielle et anonyme. Siemens Énergie Canada ne tolère aucune mesure de représailles à l'encontre des plaignants ou des dénonciateurs, et toute tentative de représailles est traitée comme une violation de la conformité. Les mêmes principes s'appliquent à tout signalement d'actes répréhensibles par des tiers.

Le service de la conformité de Siemens Énergie Canada enquête sur les signalements pertinents et prend les mesures qui s'imposent conformément aux processus officiels en vigueur dans l'ensemble de l'entreprise. Tous les cas de violation de la conformité sont signalés chaque trimestre par l'agent de la conformité du groupe.

i. Approvisionnement responsable en minerais

Siemens Énergie s'engage à prévenir l'utilisation, dans la chaîne d'approvisionnement, de minerais provenant de zones de conflit et à risques élevés conformément aux risques définis à l'annexe 2 du Guide OCDE sur le devoir de diligence pour des chaînes d'approvisionnement responsables en minerais provenant de zones de conflit ou à haut risque. À cette fin, Siemens Énergie a adopté une politique d'approvisionnement responsable en minerais à titre de norme uniforme de gestion de la chaîne d'approvisionnement à l'échelle de l'entreprise. Pour déterminer l'utilisation, les sources et l'origine de ces minerais dans les chaînes d'approvisionnement, Siemens Énergie enquête sur les fonderies concernées. Siemens Énergie fait partie du comité directeur de la Responsible Minerals Initiative (RMI), qui offre un programme d'évaluation destiné aux fonderies et aux raffineries intitulé « Responsible Minerals Assurance Process ».

Dans le cadre de son enquête, Siemens Énergie utilise le modèle de rapport standard sur les minerais provenant de zones de conflit de la RMI afin d'obtenir les renseignements nécessaires sur les fonderies qui produisent de l'étain, du tantale, du tungstène et de l'or (3TG). Siemens Énergie participe au programme « Responsible Minerals Assurance Process » en vérifiant l'admissibilité des fonderies et en encourageant les fonderies non certifiées à participer aux programmes d'évaluation de la RMI. Toutes les fonderies nouvellement déclarées sont communiquées à la RMI.

En fonction des sources de risques établies par l'UE, dont font partie les conflits armés, la faible gouvernance et les violations des droits de la personne, Siemens Énergie réalise également une évaluation des risques liés aux minerais afin de repérer des minerais pertinents autres que les 3TG. Siemens Énergie inclut désormais le cobalt, le mica, le cuivre, les terres rares, le nickel, le lithium, le graphite naturel et le minerai de fer dans ses processus de diligence raisonnable. Ces efforts sont mis en œuvre conformément au cadre en cinq étapes du Guide OCDE sur le devoir de diligence. En plus de l'adhésion de Siemens Énergie à la RMI et de sa collaboration stratégique avec le European Partnership for Responsible Minerals, duquel elle est membre, Siemens Énergie participe à The Copper Mark, un cadre d'assurance qui encourage la production responsable de cuivre.

j. Engagement communautaire

Siemens Énergie Canada soutient activement des initiatives qui répondent à des besoins sociétaux précis au Canada, et Siemens Energy fait de même dans les pays où elle exerce des activités, en contribuant par exemple à des projets d'éducation sur le climat et dans le domaine de la science, de la technologie, de l'ingénierie et des mathématiques (STIM), ainsi qu'à des initiatives de secours en cas de catastrophe dans de nombreuses collectivités. Pour Siemens Énergie Canada, l'engagement sociétal ne se limite pas aux activités de bienfaisance. Siemens Énergie Canada croit que cet engagement crée une valeur partagée pour la société et un avantage concurrentiel pour les entreprises. Voici les priorités :

- Appui à la transition énergétique : Appuyer la recherche sur l'énergie propre et le développement durable
- Accès à l'éducation : Promouvoir les domaines STIM et l'éducation sur le climat, en particulier auprès de groupes démographiques sous-représentés
- Soutien aux collectivités : Reprise après sinistre, en particulier liée à l'approvisionnement en électricité

Dans les régions où Siemens Énergie exerce des activités, les directeurs généraux locaux élaborent des initiatives locales dans le cadre de ces trois priorités mondiales.

Grâce à cette approche, 80 % des dons soutiennent les trois priorités, 10 % sont consacrés à des initiatives discrétionnaires qui soutiennent des causes en phase avec les clients et les partenaires, et 10 % appuient des activités dans les collectivités locales où Siemens Énergie exerce des activités et compte un nombre considérable d'employés.

Comme l'engagement sociétal repose souvent sur les personnes, Siemens Énergie Canada encourage ses employés à assumer une responsabilité sociale par l'entremise de ses programmes de bénévolat. Siemens Énergie Canada a mis en place un cadre de bénévolat qui encourage les employés à faire du bénévolat au profit d'initiatives approuvées par l'entreprise. Siemens Énergie Canada contribue au développement sociétal à l'échelle locale au moyen d'un éventail de projets liés aux priorités désignées.

5. Comment nous évaluons l'efficacité de ces mesures pour Siemens Énergie Canada

Le respect des politiques est contrôlé par le biais de formations, d'évaluations fondées sur les risques, de vérifications et de plan de mesures correctives, en particulier dans les régions ou les secteurs présentant des risques élevés en matière de durabilité.

Le groupe Siemens Énergie s'est fixé pour objectif de renforcer davantage la gestion des fournisseurs à haut risque et de suivre les progrès accomplis dans cette direction.

La mesure clé utilisée pour mesurer la réalisation des objectifs est le « taux de couverture des fournisseurs à haut risque gérés », qui mesure la proportion de risques gérés par rapport à l'ensemble des fournisseurs. Cette mesure s'appuie sur les scores de risque de durabilité, lesquels prennent en compte certains facteurs de risque, notamment le travail des enfants, le travail forcé, la rémunération, la sécurité, la discrimination, le dialogue social / la négociation collective, les droits fonciers, la pollution environnementale, la réglementation environnementale et le recours à des forces de sécurité. Ces facteurs de risque déterminent collectivement le score de risque global, ou profil de risque, de chaque fournisseur.

L'objectif de taux de couverture des fournisseurs à haut risque gérés est suivi au niveau du groupe Siemens Énergie et soutenu par des partenaires de vérification externes afin d'assurer la transparence et la responsabilité dans sa mise en œuvre. Ces mesures s'inscrivent dans notre stratégie plus large visant à ancrer des pratiques commerciales responsables dans l'ensemble de notre chaîne d'approvisionnement mondiale.

La diligence raisonnable en matière de droits de la personne fait partie intégrante de nos efforts visant à améliorer les droits de la personne tout au long de la chaîne d'approvisionnement mondiale. Des mesures efficaces sont requises à cette fin. Un processus structuré permet de passer régulièrement en revue l'efficacité de notre système de gestion des risques et des mesures mises en œuvre. Nous ajustons continuellement nos processus de diligence raisonnable afin de nous adapter aux exigences de nos activités mondiales et à notre approche de protection des droits de la personne en collaboration avec nos parties prenantes. Siemens Énergie est régulièrement évaluée par des agences de notation ESG externes de premier plan, et ces notations et classements indépendants constituent une référence externe pour notre gouvernance, nos droits de la personne, nos normes de travail et notre rendement global en matière de durabilité. Vous trouverez de plus amples renseignements sur les notations et classements ESG de Siemens Énergie en cliquant sur le lien suivant : <https://www.siemens-energy.com/global/en/home/company/sustainability.html>

« Le travail des enfants et le travail forcé sont des violations graves des droits fondamentaux de la personne qui privent les individus de leur dignité et de leur capacité à mener une vie saine, prospère et épanouissante.

Dans cette lutte contre le travail des enfants et le travail forcé dans les chaînes d'approvisionnement mondiales, je suis extrêmement fier des systèmes et des processus mis en place chez Siemens Énergie Canada.

En tant que personne morale, nous restons déterminés à mettre fin au travail des enfants et au travail forcé. »

Dean Novak, agent national de la conformité,
Siemens Énergie Canada

Signé et approuvé conformément aux résolutions du conseil d'administration de chacune des entités juridiques suivantes ayant le pouvoir de lier cette entité :

Siemens Énergie Canada limitée

Siemens Énergie Transformateurs Canada inc.

ATTESTATION

Le présent rapport a été approuvé conformément au sous-alinéa 11(4)(b)(i) de la loi par le conseil d'administration de Siemens Énergie Canada limitée et de Siemens Énergie Transformateurs Canada inc.

Conformément aux exigences de la Loi, en particulier l'article 11, nous certifions que nous avons examiné les renseignements contenus dans le rapport pour l'entité ou les entités énumérées ci-dessus. À notre connaissance et après avoir fait preuve d'une diligence raisonnable, nous certifions que les renseignements contenus dans le rapport sont véridiques, exacts et complets, à tous égards importants, aux fins de la Loi, pour l'année de rapport mentionnée ci-dessus.



Nom complet : Arne Wohlschlegel
Titre : Chef de la direction et administrateur - Siemens Énergie Canada limitée
Administrateur Siemens Énergie Transformateurs Canada inc.
Date : 11 mai 2026
J'ai (nous avons) le pouvoir de lier Siemens Énergie Canada limitée.



Nom complet : Scott Luzzi
Titre : Directeur financier et administrateur - Siemens Énergie Canada limitée
Administrateur - Siemens Énergie Transformateurs Canada inc.
Date : 11 mai 2026
J'ai (nous avons) le pouvoir de lier Siemens Énergie Transformateurs Canada inc.

Publié par

Siemens Énergie Canada limitée
1577, North Service Road East
Oakville (Ontario) L6H 0H6
Canada

Pour en savoir plus, veuillez visiter notre site Web :
siemens-energy.com

Sous réserve de modifications et d'erreurs. Les renseignements contenus dans le présent document comprennent des descriptions générales et/ou des caractéristiques de rendement qui ne reflètent pas toujours précisément celles décrites. En outre, elles peuvent faire l'objet de modifications à la suite d'améliorations apportées aux produits. Les caractéristiques de rendement requises n'ont un caractère exécutoire que lorsqu'elles sont expressément indiquées dans le contrat conclu. Toutes les désignations de produits peuvent constituer des marques de commerce ou des noms de produits de Siemens Energy Global GmbH & Co. KG ou d'autres entreprises; leur utilisation par des tiers à leurs propres fins pourrait contrevenir aux droits des propriétaires.

Siemens Energy est une marque de commerce de Siemens AG employée sous licence.